

LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)

GAVE D'OLORON

Départements des LANDES (40) / Commune de SORDE-L'ABBAYE (40300)

Texte juridique de référence : Décret n° 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
<p>1820 mètres en amont du confluent de ce gave avec celui de Pau ou 468 mètres en aval du bac de Sorde</p>	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Placement de la limite à environ 1820 mètres en amont du confluent avec le gave de Pau. Le bac de Sorde n'est pas mentionné sur le scan 25 IGN (zone non couverte par le Scan Littoral) et ne peut être localisé avec certitude.</p> <p>Positionnement approché (incertitude < 200 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

